

M. Hicks: Monsieur le Président, j'ai écouté la plupart des propos du député. Je l'ai entendu faire certaines critiques. Chacun veut mettre en valeur la flotte de pêche canadienne; nous voulons en faire une flotte de premier ordre. Le député a longuement reproché au gouvernement de se désintéresser de la marine marchande du Canada qui, si on la développait, créerait des emplois. Or, il y a deux ou trois choses qu'il a oublié de mentionner. Il a oublié que le gouvernement a créé 900 000 emplois depuis son élection il y a trois ans.

A propos de construction navale, le député me semble avoir fait allusion au brise-glace de catégorie 8 qui est en chantier. Ce brise-glace, l'un des plus modernes au monde, sera construit au Canada.

Le député a aussi fait allusion au dix sous-marins qui doivent être construits dans les prochaines années au coût de 7,5 milliards de dollars. Ils seront construits au Canada. On ne peut pas dire que le gouvernement néglige l'industrie de la construction navale. Le député a qualifié le projet d'irrationnel parce que les sous-marins vont naviguer sous la glace. J'espère que le député se rend compte que notre pays est borné par trois océans, que sa marine navigue dans deux océans et que ces sous-marins nucléaires vont pouvoir défendre les trois océans à la fois.

Le député a oublié de signaler les six frégates de reconnaissance canadiennes qui sont construites au Canada. Les six premières frégates de reconnaissance du Canada sont construites au coût de cinq milliards de dollars environ, je crois, et on en construira six autres par la suite.

Le député a oublié que le Livre blanc qui a été déposé à la Chambre le 5 juin prévoyait que le Canada se dote de relevés de mines.

Si je soulève ces questions, c'est que je tiens à signaler que le gouvernement n'a jamais tourné le dos à l'industrie de la construction navale. Il assure et continuera d'assurer l'expansion de ce secteur.

Le Canada n'a pas de relevés de mines. Si nos ports étaient minés, nous ne serions pas en mesure de les déminer. Voilà pourquoi cet engagement a été pris dans le Livre blanc. Voilà pourquoi beaucoup de choses ont été prévues, et j'espère que les députés et tous les Canadiens se rendent compte que le gouvernement fait tout ce qu'il peut à l'heure actuelle pour le secteur de la construction navale et qu'il va continuer de le faire.

M. Skelly: Monsieur le Président, je vais prendre les observations du député dans l'ordre. Il a d'abord affirmé que le gouvernement conservateur avait créé 900 000 emplois. Comme la plupart des Canadiens, je ne peux répondre à cela qu'en haussant les épaules et en précisant que la vérité, tout comme la beauté, dépend du point de vue où l'on se place. Selon moi, personne n'accepte sérieusement cette affirmation. On a tellement tripatoüillé la méthode utilisée pour calculer les emplois créés au Canada, sous le gouvernement actuel et à la fin du mandat du gouvernement précédent, qu'il est impossible de se fier aux statistiques sur l'emploi. En toute franchise, la plupart des gens disent que ce sont des inepties.

Le député a parlé ensuite du programme des brise-glace et des frégates de patrouille. Il s'agit de programmes de gouvernements libéraux précédents.

Cabotage et activités commerciales maritimes—Loi

M. Mayer: Je ne sais pas exactement ce qui vous prend de faire des déclarations comme celle-là!

M. Skelly: Voyons, Charlie . . .

M. Mayer: Quel toqué!

M. Skelly: Je demande au ministre de se calmer. Il devrait voir quel parti n'obtient que 24 p. 100 des intentions de vote dans les sondages, si l'on veut parler de toqués.

J'espère que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé adoptera une position beaucoup plus réfléchie devant le cabinet et lorsqu'il examinera la situation dans les localités. Lorsque des gens viennent de localités comme Vancouver, Saint John et bien d'autres endroits, afin de demander au gouvernement de respecter ses promesses, il sera là, je l'espère, pour leur expliquer, et non à moi, pourquoi le gouvernement ne respecte pas ses engagements. Il sera peut-être en mesure de leur expliquer les exceptions prévues dans ce projet de loi, exceptions que nous combattons depuis des années. Le ministre n'a pas à expliquer, ni à commenter mes observations. Ce sont là les observations des gens qui vivent dans les localités concernées et travaillent dans les chantiers navals en question.

M. Mayer: Le député considère que 900 000 emplois ne constituent pas un chiffre important.

M. Skelly: Nous ne croyons pas le gouvernement qui, pourtant, se laisse prendre à ses propres discours. Je veux bien reconnaître qu'il croit posséder le vrai. Si le député en est effectivement convaincu, je lui signale que les gens ne partagent pas son avis. Les sondages Gallup et d'autres en témoignent.

M. Mayer: Le NPD se fiche éperdument des emplois!

M. Skelly: Que le ministre se calme, monsieur le Président, et me permette de répondre aux deux autres observations.

Si l'on demandait aux Canadiens leur avis sur l'utilité pour le Canada d'acquérir des sous-marins nucléaires, sur la priorité à donner à cette question, ils nous répondraient d'emblée que l'idée est ridicule.

Nous avons de graves problèmes en matière de souveraineté dans l'Arctique. Il faut nous demander si les Américains vont entreprendre de prospecter le pétrole, le gaz et d'autres ressources naturelles dans le territoire que revendique le Canada? Ils l'ont déjà fait. Vont-ils sillonner les mers septentrionales sans se soucier le moindrement de la réglementation canadienne régissant des eaux que nous croyons nôtres? Les sous-marins nucléaires régleront-ils les questions fondamentales en matière de souveraineté? A toutes ces questions, la réponse est non. L'idée du brise-glace était bonne, comme d'ailleurs le fait d'en octroyer le contrat à un chantier naval dans l'Ouest, et ce n'est pas parce que je suis de cette région-là que je l'affirme. Le recours à la technologie de pointe dans l'Arctique est un pas dans la bonne voie. Nous devons donc faire la part des choses pour pouvoir établir de véritables entreprises canadiennes dans ces régions, pour permettre aux Canadiens de travailler et de fonctionner non pas à l'aide de sous-marins nucléaires, mais avec le matériel nécessaire pour desservir les localités concernées et assurer leur développement.